

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 juin 2020

---

**MESURES DE SÛRETÉ À L'ENCONTRE DES AUTEURS D'INFRACTIONS TERRORISTES -  
(N° 3116)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 43

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE UNIQUE**

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« une probabilité très élevée »

les mots :

« un risque élevé ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Un risque est plus facilement définissable qu'une probabilité. Il convient de revenir à l'écriture initiale de la proposition de loi.